

---

## Recommandations tarifaires pour thérapeutes en psychomotricité indépendant.e.s

---

### Principes de base

Les tarifs de la thérapie psychomotrice se situent dans une certaine fourchette, s'inspirent des conditions cantonales et sont régulièrement adaptés en fonction du renchérissement annuel. La gestion et l'étude du dossier ainsi que la préparation et le suivi d'une intervention psychomotrice font partie de la consultation et sont inclus dans les tarifs. Les contacts avec les personnes de référence et d'autres spécialistes sont facturés séparément. En principe, les mêmes tarifs s'appliquent aux consultations, aux interventions préventives et thérapeutiques.

---

### Interventions individuelles

Pour une intervention individuelle de 60 minutes : 160 à 200 CHF  
Pour une intervention individuelle de 45 minutes : 120 à 150 CHF  
Pour une intervention individuelle de 30 minutes : 80 à 100 CHF

---

### Interventions de groupe

Il est recommandé de répartir le tarif horaire de l'intervention individuelle entre le nombre de client.e.s. En raison de la charge de travail supplémentaire en termes de coordination et d'administration, un supplément de 15 % par personne est facturé.

---

### Conseil, collaboration interdisciplinaire

Le travail avec les personnes de référence et d'autres spécialistes est soumis au même tarif que les interventions individuelles.

---

### Bilan psychomoteur initial

Un bilan psychomoteur initial dure entre trois et cinq heures et est facturé au tarif horaire des interventions individuelles. Le rapport du bilan initial est facturé forfaitairement 200 CHF.

---

### Bilan intermédiaire de psychomotricité

Un bilan psychomoteur intermédiaire dure entre une et trois heures et est facturé au tarif horaire des interventions individuelles. Un rapport intermédiaire est facturé forfaitairement 100 CHF.

---

### Rapport final

Un rapport psychomoteur final est facturé forfaitairement 100 CHF.

Psychomotorik Schweiz  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch

---

**Prestations dans le domaine de la supervision, de la formation initiale et continue**

Les prestations des thérapeutes en psychomotricité dans le domaine de la supervision, de la formation initiale et continue sont facturées à l'heure, frais en sus. Le tarif horaire recommandé comprend la préparation et le suivi. Il s'aligne également sur les tarifs pratiqués par les organismes de formation ou les associations professionnelles correspondants.

Tarif horaire pour la formation initiale et continue : 160 à 200 CHF.

Tarif horaire pour la supervision individuelle : 180 à 240 CHF.

Tarif horaire pour la supervision de groupe : nous recommandons de répartir le tarif horaire de la supervision individuelle entre le nombre de participant.e.s.